

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 14 février 2022
N° de dossier.: 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage
des bâtiments**
Dossier : R-4169-2021

Chère Consœur,

En réponse à votre correspondance du 2 février 2022 (A-0035), la FCEI dépose par la présente les informations suivantes relatives à la planification de l'audience du 21 au 25 février et, si nécessaire, le 28 février prochain dans le cadre du dossier cité en rubrique.

- La FCEI prévoit une présentation de la preuve d'une durée d'environ 45 minutes par monsieur Antoine Gosselin, analyste.
- La FCEI prévoit un contre-interrogatoire des Distributeurs d'une durée d'environ 45 minutes.
- La FCEI désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.
- La FCEI prévoit une plaidoirie d'une durée d'environ 30 minutes.

Enfin, la FCEI ne requiert aucun huis-clos et n'entend soulever aucun moyen préliminaire à l'audience.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault

